



Comission de surendettement

Par **asct27**, le **28/12/2010 à 18:18**

Bonjour,

j'essaie d'aider une jeune femme qui élève seule sa fille de 5 ans.

Sa situation est difficile, elle n'a personne pour l'aider à part moi (j'habite à 100km de chez elle).

Suite au rejet de chèques, sa banque l'a prélevée de frais importants, utilisant ainsi ses petites indemnités assedic pour régler ses frais mais pas le principal évidemment, j'ajoute que cette même banque lui a accordé un crédit revolving dont elle prélève évidemment les mensualités.

Elle m'a demandé de l'aider à remplir un dossier de surendettement, son assistante sociale refuserait de l'aider.

Elle n'habite les Essarts le roi (78) près de Rambouillet.

Si quelqu'un a une idée pour l'aider je suis preneur .

Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **28/12/2010 à 18:32**

ATTENDEZ LE 1er JANVIER 2011

pour déposer son dossier,

vous pouvez avoir les documents par internet, elle le déposera à la banque de France près de chez elle

pour tout savoir sur le surendettement

<http://www.fbIs.net/surendettement.htm>

Par **Marion2**, le **28/12/2010 à 18:33**

[citation]***assistante sociale refuserait de l'aider***[/citation]

Faites attention, parce que c'est ENTIEREMENT FAUX.

Par **jeetendra**, le **28/12/2010 à 18:42**

[fluo]CRESUS Ile-de-France[/fluo]

2, rue des Mésanges

78990 Elancourt

Téléphone : 06 33 09 50 47

Messagerie : cresus@cresus-iledefrance.org

Bonsoir, que la dame prenne contact avec l'Association Crésus des Yvelines à Elancourt (adresse ci-dessus), ils l'aideront pour monter son dossier de surendettement, ou obtenir du juge de l'exécution un délai de grace maximum 2 ans, le temps d'un retour à meilleur fortune, cordialement.

Par **asct27**, le **28/12/2010 à 21:37**

Merci à tous pour ces précieux renseignements, concernant Marion2, j'ai bien utilisé le conditionnel car je ne connais pas la réalité, mais ce qui est sûr c'est que c'est bien son ressenti et qu'elle est persuadée de la véracité de ses propos.

Encore merci à tous.

Par **Marion2**, le **28/12/2010 à 22:07**

[citation]***c'est bien son ressenti et qu'elle est persuadée de la véracité de ses propos***
[/citation]

Je peux vous garantir que c'est faux, et je suis bien placée pour vous affirmer que c'est faux.

Suivez les conseils de jeetendra.